

## SÉANCE RÉGULIÈRE DU 2 FÉVRIER 2016

### ORDRE DU JOUR

1. **Bienvenue**
2. **Révision de l'ordre du jour**
3. **Adoption des procès-verbaux**
4. **Adoption des comptes**
5. **Correspondances**
6. **Information**
7. **Dépôt de document**
  - 7.1 Autorisation de dépenses
8. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
  - 8.1 Règlement sur les animaux – avis de motion
  - 8.2 Subvention biblio (première tranche 2016)
  - 8.3 Congrès ADMQ
  - 8.4 Congrès COMBEQ
  - 8.5 Bulletin paroissial - publicité
  - 8.6 Demande d'aide financière
  - 8.7 Les Abeilles actives vs la Popote roulante
  - 8.8 C.P.P.B. vs représentant municipal
  - 8.9 Nomination responsable et représentant Cliq-Sécur
9. **URBANISME**
  - 9.1 Projet de lotissement
10. **VOIRIE MUNICIPALE**
  - 10.1 Activités, pièces et équipements
11. **INCENDIE**
  - 11.2 Mise en candidature 4 pompiers
  - 11.3 Souper reconnaissance (mars)
  - 11.4 Pièces et équipements
  - 11.5 Offre de service-camion-citerne
12. **LOISIRS ET CULTURE**
  - 12.1 Activités
  - 12.2 Pièces et équipements
  - 12.3 Ameublement de cuisine
13. **VARIA :**
  - 13.1 \_\_\_\_\_
  - 13.2 \_\_\_\_\_
14. **Questions du public**
15. **Levée de la séance**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ANTOINE-LABELLE  
NOTRE-DAME-DU-LAUS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Notre-Dame-du-Laus, tenue au bureau municipal, le mardi 2 février 2016 et à laquelle sont présents les conseillers Robert Pelletier, Joanne St-Louis, Sylvie St-Louis et Julie Sylvestre, sous la présidence de M. le maire suppléant, Étienne St-Louis.

La directeur général par intérim, Yves Larocque, la directrice générale adjointe, Gisèle Lauzon, l'inspecteur en bâtiment, Robert Vincent ainsi que 6 citoyens sont également présents lors de cette séance.

Monsieur le maire suppléant souhaite la bienvenue à cette séance ordinaire du 2 février 2016, débutant à 20.

**31-02-2016**      **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Julie Sylvestre  
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que l'ordre du jour soit adopté et que l'item 11.2 – *Mise en candidature (4 pompiers)*, soit reporté.

De plus, que l'ordre du jour demeure ouvert.

**ADOPTÉ.**

**32-02-2016**      **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Joanne St-Louis  
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2016, soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ.**

**33-02-2016**      **ADOPTION DES COMPTES**

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Sylvie St-Louis  
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que le directeur général par intérim soit autorisé à payer les comptes tels qu'ils apparaissent sur les listes suivantes, portant le numéro de folio 100769-02-2016 ainsi que le numéro de la présente résolution

- liste des comptes fournisseurs pour un total de comptes à payer de 154 513,97 \$;
- liste sélective venant de l'historique des chèques n° 5837 à 5850 pour un montant de 1 656,64 \$
- liste sélective venant de l'historique des prélèvements internet n° 01313-4ONTM à 03216-72387 pour un montant de 21 988,15 \$;
- liste des salaires du 01 au 31 janvier 2016 pour un montant de 61 511,16 \$.

**ADOPTÉ.**

## CORRESPONDANCE

La correspondance suivante est résumée par le directeur général par intérim, Yves Larocque, à savoir :

- La Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement lance son programme d'aide pour les projets à caractère environnemental. L'appel de projets est ouvert jusqu'au vendredi 8 avril à midi;
- Le député de Chapleau annonce une aide financière de 197 400 \$ à la municipalité de Notre-Dame-du-Laus pour la construction d'une nouvelle bibliothèque municipale;
- La MRC et le CLD d'Antoine-Labelle dévoile son nouveau logo, le troisième depuis la création de la MRC en 1983;
- La Mutuelle des municipalités du Québec - la part de ristourne attribuée à la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus est de 9 042 \$
- Communiqué de presse du ministre Robert Poëti informant qu'il n'a jamais eu l'intention d'interdire les antidérapants sur les motoneiges;
- Lettre de M. Benoît Vincent informant de sa démission à titre de directeur et de pompier du service d'incendie de Notre-Dame-du-Laus;

## INFORMATION

M. le maire suppléant, Étienne St-Louis, donne information sur le sujet suivant, à savoir :

- Subvention du ministère de la Culture et des Communications au montant de 197 400 \$ pour la construction de la nouvelle bibliothèque municipale. Le coût total du projet est de 594 576 \$.

## DÉPÔT DE DOCUMENT

Les documents suivants sont déposés au conseil municipal par le directeur général par intérim Yves Larocque, à savoir :

- liste des dépenses selon la délégation de pouvoirs, en vertu des règlements n° 09-05-2000 et 03-02-2001;

## AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT SUR LES ANIMAUX

Avis de motion est donné par Monsieur le maire suppléant, Étienne St-Louis que, lors d'une prochaine réunion, le règlement n° 03-03-2016 sera présenté pour adoption décrétant un amendement à l'article 18 du règlement 04-07-2008 concernant les animaux et que dispense de lecture sera faite dudit règlement en conformité avec les dispositions du 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 445 du Code municipal.

**ADOPTÉ.**

**34-02-2016**

## PREMIÈRE TRANCHE DE SUBVENTION - BIBLIOTHÈQUE

Proposé par Robert Pelletier

appuyé par Joanne St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, qu'une première tranche de subvention un montant de 2 000 \$ soit versée au compte de la bibliothèque municipale pour la continuité des activités de fonctionnement 2016.

Des fonds sont disponibles au poste budgétaire n° 02 70230 996 (Biblio. subvention locale).

**ADOPTÉ.**

35-02-2016

**CONGRÈS ADMQ**

Proposé par Joanne St-Louis

appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que la directeur général par intérim et la directrice générale adjointe, soient autorisés à assister au congrès de l'ADMQ qui se tiendra à Québec les 15, 16 et 17 juin 2016.

De plus, que les frais d'inscription, de séjour et de déplacement soient à la charge de la Municipalité.

Des fonds sont disponibles aux postes budgétaires n° 02 13000 454 et 02 13000 310 « *Formation et frais de déplacement* ».

**ADOPTÉ.**

36-02-2016

**CONGRÈS COMBEQ**

Proposé par Robert Pelletier

appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, de procéder à l'inscription de Robert Vincent, inspecteur en bâtiment, et de Christine Gonthier-Gignac, inspectrice adjointe en urbanisme, au congrès de la COMBEQ qui aura lieu à Rivière-du-Loup les 28, 29 et 30 avril 2016. Le coût d'inscription est de 550 \$ chacun.

De plus, que les frais d'inscription, de séjour et de déplacement, soient à la charge de la Municipalité.

Des fonds sont disponibles aux postes budgétaires 02 61000 454 (Formation inspecteur) et 02 61000 310 (Frais de déplacement).

**ADOPTÉ.**

37-02-2016

**FEUILLET PAROISSIAL - PUBLICITÉ**

Proposé par Sylvie St-Louis

appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, qu'un montant de 80 \$ soit versé à la Paroisse Notre-Dame-de-l'Espérance pour l'inscription d'une publicité dans le feuillet paroissial pour la bibliothèque.

De plus, cette somme est disponible au poste budgétaire n° « 02 19000 996 -*Subvention OSBL* ».

**ADOPTÉ.**

38-02-2016

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CENTRE RESSOURCE JEUNESSE**

*Le maire suppléant, M. Étienne St-Louis, informe les citoyens que le maire, Stéphane Roy, voulant éviter toute apparence de conflit d'intérêt, s'est retiré des discussions pour ce sujet lors de la soirée plénière.*

ATTENDU QUE le Centre Ressource Jeunesse a déposé une demande d'aide financière pour la réalisation des objectifs 2016;

ATTENDU QUE le Centre Ressource Jeunesse est un organisme communautaire qui permet aux jeunes et moins jeunes de se regrouper et prendre part à de nombreuses activités qui stimulent leur développement social et leur épanouissement dans un encadrement qui incite à la camaraderie, l'esprit d'entraide et le respect;

ATTENDU QUE la Municipalité appuie fortement ce genre d'approche auprès des jeunes de la communauté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Joanne St-Louis, appuyé par Robert Pelletier et résolu à l'unanimité des membres du conseil qu'une aide financière au montant de 1 500 \$ soit allouée au Centre Ressource Jeunesse de Notre-Dame-du-Laus pour la réalisation de leurs objectifs 2016.

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° « 02 19000 996 - *Subvention OSBL* ».

**ADOPTÉ.**

**39-02-2016**      **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CLUB DE L'ÂGE D'OR LES 4AS**

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Joanne St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, qu'un montant de 1 000 \$ soit alloué au Club de l'Âge d'Or les 4 As de Notre-Dame-du-Laus à titre d'aide financière pour l'organisation de diverses activités au cours de l'année 2016.

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° « 02 19000 996 -Subvention OSBL ».

**ADOPTÉ.**

**40-02-2016**      **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CHEVALIERS DE COLOMB**

Proposé par Joanne St-Louis  
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, de verser, aux Chevaliers de Colomb, conseil 5632 de Notre-Dame-du-Laus, un montant de 5 000 \$ à titre de première tranche de subvention pour l'entretien de la salle communautaire pour l'année 2016.

Des fonds sont disponibles au poste budgétaire n° « 02 19000 996 -Subvention OSBL ».

**ADOPTÉ.**

**41-02-2016**      **LES ABEILLES ACTIVES VS LA POPOTE ROULANTE**

ATTENDU QUE les Abeilles actives ont déposé une demande d'occupation de la cuisine du centre des loisirs pour l'activité de la popote roulante ;

ATTENDU QUE cette activité existe depuis plus de vingt ans et cela, une fois par semaine et qu'elle est un service essentiel pour nos aînés dans le cadre du maintien à domicile ;

ATTENDU QUE les Abeilles actives occupent déjà la cuisine du centre des loisirs, soit le mercredi, pour la préparation des dîners dans le cadre des activités du Centre de jour ;

ATTENDU QU'il serait avantageux pour elles que les deux activités se tiennent au même endroit ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Robert Pelletier, appuyé par Julie Sylvestre et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'autoriser les Abeilles actives à occuper la cuisine du centre des loisirs pour leurs activités de la popote roulante, à raison d'une fois par semaine soit, les mardis et pour leurs activités du Centre de jour soit, les mercredis et ce, selon une politique d'utilisation qui sera établie par la Municipalité.

**ADOPTÉ.**

**42-02-2016**      **C.P.P.B. – REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX**

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que M. François Monière soit nommé représentant de la Municipalité au conseil d'administration de la Corporation du Parc du Poisson-Blanc.

De plus, en cas d'incapacité d'agir, que M. le maire, Stéphane Roy, soit substitué à M. Monière pour représenter la Municipalité.

**ADOPTÉ.**

43-02-2016

NOMINATION D'UN RESPONSABLE ET DE REPRÉSENTANTS DES SERVICES ÉLECTRONIQUES

Proposé par Sylvie St-Louis

appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que Mme Daisy Constantineau, directrice générale soit nommée représentante pour la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus, des services électroniques et que Mme Johanne Larocque, commis comptable et Mme Gisèle Lauzon, directrice générale adjointe, soient nommées responsables des services électroniques de Revenu Québec.

De plus, que ce dernier soit autorisé à leur transmettre, dans le cadre de leurs fonctions, des renseignements confidentiels concernant la Municipalité de Notre-Dame-du-Laus.

**ADOPTÉ.**

**URBANISME**

44-02-2016

PROJET DE LOTISSEMENT

ATTENDU QU'un plan projet de lotissement a été déposé pour étude dans le dossier matricule 7399-27-4050 dit plan préparé par Denis Robidoux, arpenteur-géomètre, sous le numéro 11321 de ses minutes;

ATTENDU QU'il y a eu analyse par le comité consultatif d'urbanisme établissant la conformité du projet avec la réglementation en vigueur suite à l'acceptation de la dérogation mineure n° 2015-0739 tel que stipulé à la résolution n° 17-01-2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Joanne St-Louis, appuyé par Sylvie St-Louis et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter le plan de lotissement présenté dans le dossier matricule 7399-27-4050, dit plan effectué par Denis Robidoux, arpenteur-géomètre, sous le numéro 11321 de ses minutes.

**ADOPTÉ.**

**VOIRIE MUNICIPALE**

45-02-2016

ACTIVITÉS, PIÈCES ET ÉQUIPEMENTS

Proposé par Julie Sylvestre

appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'autoriser le directeur des travaux publics à procéder à l'inspection de deux camions incendie au coût total de 400 \$.

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 22000 525 « *Ent. & réparation véhicules* ».

**ADOPTÉ.**

**INCENDIE**

46-02-2016

SOUPER RECONNAISSANCE – MARS 2016

Proposé par Robert Pelletier

appuyé par Joanne St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, qu'un montant de 1 500 \$ soit alloué au Service d'incendie pour l'organisation d'un souper méritas.

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 11000 493 « *Réception, comité, commission* ».

**ADOPTÉ.**

47-02-2016

PIÈCES ET ÉQUIPEMENTS

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'autoriser le directeur du service d'incendie à procéder à l'acquisition des équipements suivants :

- Câble d'acier de retenu, sangle de remorquage et désincarcération, bois pour casiers et câble d'arrimage : 308 \$;
- Tunique pour directeur et képi : 844,80 \$.

Ces sommes sont disponibles au poste budgétaire n° 02 22000 650 « *Équipement divers et de combat* ».

**ADOPTÉ.**

48-02-2016

OFFRE DE SERVICE – CAMION-CITERNE

ATTENDU QUE des appels d'offre de service par invitation ont été faits pour l'installation d'un réservoir d'eau sur un de nos camions;

ATTENDU QUE Les entreprises Michel Maillé, expert conseil en équipement incendie ont déposé une offre au montant de 5 500 \$ plus les frais de déplacement;

ATTENDU QUE Les services conseil Ghislain Robert ont déposé une offre au montant de 2 500 \$ incluant les frais de déplacement;

ATTENDU QUE Les Services conseil Ghislain Robert s'avère le plus bas soumissionnaire et qu'il répond aux critères exigés par la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Sylvie St-Louis, appuyé par Julie Sylvestre et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, que l'offre de service déposée par Les services conseil Ghislain Robert au montant de 2 500 \$ soit acceptée.

**ADOPTÉ.**

**LOISIRS ET CULTURE**

ACTIVITÉS

La conseillère responsable, Mme Joanne St-Louis, fait un résumé des activités passées, en cours et à venir.

49-02-2016

PIÈCES ET ÉQUIPEMENTS

Proposé par Robert Pelletier  
appuyé par Julie Sylvestre

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'autoriser le directeur du service des loisirs et de la culture à procéder aux activités et à l'achat d'équipements suivants :

- Achat de modules de scène amovibles ..... 12 000 \$
- Activités ado ..... 50 \$
- Activités relâche scolaire..... 2 000 \$
- Tournoi de hockey adulte..... 500 \$
- Journée « Les dames de cœur » ..... 1 500 \$

Des sommes sont disponibles au poste budgétaire n° n° 02 70120 660 « *Loisirs - équipements sportifs* », 02 70250 452 « *Activités culturelles d'animation* ».

**ADOPTÉ.**

50-02-2016

AMEUBLEMENT DE CUISINE

Proposé par Joanne St-Louis

appuyé par Sylvie St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter la soumission présentée par Canot & Boiserie Leclair inc. au montant de 8 641,83 \$ taxes incluses, pour la fabrication et l'installation de portes d'armoire, la construction d'un meuble audio et de deux garde-manger pour la cuisine du centre des loisirs.

**ADOPTÉ.**

51-02-2016

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Robert Pelletier

appuyé par Joanne St-Louis

et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, de lever la séance. Il est 20 h 22.

**ADOPTÉ.**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-LAUS, P.Q.**

Par .....  
maire

Par .....  
sec.-trés./dir. gén.

Je, Stéphane Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

Stéphane Roy  
Maire